



Demain

JOURNAL DU STALAG XIIA

NUMÉRO 43

DIMANCHE 28 MARS

1943

EN ÉCOUTANT UN DISQUE

C'était le soir du 6 février. Dans la baraque, comme de coutume enfumée et bruyante, bien peu pensaient aux scènes tragiques qui, neuf ans plus tôt, avaient ensanglanté Paris. Ainsi va la vie en captivité. Les jours s'y suivent avec une si plate monotonie qu'il faut un effort d'attention pour ne pas laisser passer les anniversaires, même les plus pleins de sens. Seules les dates familiales ont encore la vertu de s'imposer pour la fraîcheur si nécessaire que leur évocation apporte aux cœurs meurtris.

Pourtant quelqu'un, ce soir là, eut l'idée de mettre sous l'aiguille d'un gramophone le disque où sont gravés les premiers messages du Maréchal. Un silence scrupuleux se fit aussitôt. Beaucoup entendaient pour la première fois cette voix nette et franche, cette parole un peu rapide, mais bien frappée, cette éloquence directe, toute militaire, qui se moque de l'éloquence. Leur curiosité passionnée était un spectacle réconfortant et qui corrigeait l'attristante impression d'indifférence résignée qu'on éprouve au contact de certains prisonniers. Quelques-uns aussi se laissèrent peut-être aller à la mélancolie de souvenirs dont les années n'ont pas atténué la précision: 16 juin, 20 juin 1940. Combien d'entre nous, alors, disputaient encore à l'adversaire les derniers lambeaux d'un sol sacré, accablés par le désastre, ignorant que, dans son malheur, la France avait pourtant le grand bonheur que Pétain lui eût fait don de sa personne et qu'il fit déjà entendre sa voix rassurante à ceux des Français qu'il pouvait atteindre.

Que de paroles de ces premiers messages — qui portent cependant la marque des circonstances qui les suscitérent — le Maréchal eût déjà pu prononcer en février 1934! Combien ce noble et fier langage eût trouvé d'écho chez les Français lassés des vaines tirades de leurs tribuns traditionnels, chez les braves gens que l'excès des injustices, que les outrances d'un régime impudent poussèrent à manifester énergiquement et publiquement leur dégoût!

Les besoins d'une propagande intéressée ont vite transformé les événements de février 1934 en une série de manifestations politiques où des factieux déçus auraient cherché à s'emparer par la violence du pouvoir qu'ils ne pouvaient obtenir de façon légale. Il y eut alors quelque chose de bien plus profond, de bien plus grave. Depuis des années, il était évident que les gouvernements successifs, enchaînés par d'inavouables servitudes, étaient, quelle que fût leur origine partisane, incapables d'agir pour le bien commun, d'accomplir les nécessaires réformes politiques et sociales. Il était évident aussi qu'il y avait un fossé infranchissable entre le peuple et le parlement qui était censé le représenter: moyennant les ennuis vite oubliés d'une campagne électorale souvent truquée, une caste de privilégiés s'installait pour une

législature dans une situation tranquille et profitable où l'on pouvait, en toute impunité, se laisser acheter pour que manœuvrent à leur aise quelques salopards qui, de surcroît, n'étaient pas toujours français. Depuis quelques mois, les scandales se suivaient à cadence plus vive. Un nouveau scandale plus éclatant que tous les autres et qui révélait des ignominies encore insoupçonnées, les efforts maladroits, pour se faire respecter, d'un gouvernement qui n'était pas respectable, provoquèrent le sursaut indigné de tout ce qu'il y avait d'honnête en France. Ce fut la même passion de propreté qui fit descendre sur le pavé de la capitale Français de droite et de gauche, petits bourgeois de la place de la Concorde, prolétaires de la gare de l'Est ou de la République, ce furent les mêmes nobles intentions qui les exposèrent aux meurtrières repréailles que l'on sait.

L'honnêteté publique: quel beau terrain d'entente! Et comme facilement se fussent éteintes de factices oppositions politiques comme facilement se fût faite la réconciliation nationale, sous l'égide d'une autorité vigoureuse et indiscutée!

Philippe Pétain entra au gouvernement. Mais ce fut en otage. La franchise, la droiture du grand soldat durent se sentir bien vite dépayées au sein de ce cabinet — dit d'Union Nationale — dont la tâche essentielle fut d'étouffer le scandale, d'empêcher le châtement des coupables, de rejeter les bonnes volontés en deux clans irréductibles, de faire renaître au plus tôt les querelles politiques, parce qu'elles détournaient l'attention des écœurants tripotages de la coulisse parlementaire, bref, pour employer une formule trop connue, de sauver les institutions républicaines, alors qu'il fallait de toute urgence sauver la France.

Le 6 février fut une belle occasion manquée. L'occasion de faire la Révolution Nationale en pleine paix, dans un pays prospère, maître de ses destins, respecté de l'étranger, loin du souci des incertitudes présentes. L'occasion de confier tout de suite tous les pouvoirs à l'homme probe et énergique vers qui d'instinct la nation affolée se réfugia six ans plus tard quand s'écroulèrent ses derniers remparts.

„Nous tirerons la leçon des batailles perdues“, disait le Maréchal dans son message du 20 juin 1940. Il y eut en février 1934 une bataille perdue, la première d'une série douloureuse. Puissent nos camarades qui écoutaient l'autre soir, avec une si religieuse attention, la voix de leur chef, puissent tous ceux qui, dans les kommandos comme au camp, portent fièrement sa francisque, prendre la résolution d'agir, quand ils seront revenus en France, pour que la bataille qu'il livre depuis trois ans pour l'unité et la vie du pays soit — enfin — une victoire.

René PÉAN

H^o P 1099 Rs

L'émancipation de la femme mariée

L'ancienne institution de la tutelle perpétuelle des femmes qui existait chez les Grecs, chez les Romains, chez les peuplades germaniques a cessé d'être usitée à Rome dès les premiers siècles de l'Empire.

L'autorité maritale entraînant l'incapacité de la femme mariée a survécu dans les pays de coutume à cette disparition. A partir du XVII^e Siècle, est venue s'y greffer une nouvelle idée, celle de l'„imbecillitas sexus“, empruntée aux textes du „Digeste“, recueils de décisions et commentaires de juristes romains. A la notion de subordination s'est ainsi ajoutée l'idée du besoin de protection de la femme mariée, moins défendable encore car si la femme était une incapable au vrai sens du mot, il eût fallu protéger aussi bien et même mieux les femmes non mariées.

La législation de la Révolution de 1789 a brisé les cadres familiaux de l'ancienne société française. Le Code Civil, promulgué peu d'années après, a constitué une œuvre transactionnelle entre les traditions de l'ancien droit et les innovations révolutionnaires. S'il ne s'est guère préoccupé des intérêts généraux de la famille, du moins a-t-il voulu prendre des mesures de protection en faveur de certains membres de la famille. On peut seulement se demander si ce n'était pas un anachronisme de ranger la femme parmi ces derniers, en raison des habitudes de la vie moderne.

D'après le Code Civil, la femme mariée était soumise à l'autorité du mari et incapable de faire aucun acte juridique sans son autorisation. Cette incapacité était en principe la même, quel que fût le régime matrimonial. Depuis la promulgation du Code des modifications y furent apportées dans le but d'émanciper la femme. La loi du 13 juillet 1907 sur le libre salaire de la femme mariée lui a donné une capacité à peu près complète pour ses biens réservés acquis par l'exercice de son activité professionnelle.

En 1927, la campagne pour l'émancipation de la femme a abouti à faire admettre qu'elle peut garder sa nationalité propre en se mariant, au risque de créer une désunion morale entre époux qui conservent chacun une nationalité distincte.

Cette loi n'était qu'un prélude et une lutte ardente fut menée pour supprimer l'autorité maritale et pour donner à la femme mariée une pleine indépendance pécuniaire, sans se préoccuper de savoir si l'on n'ébranlerait pas ainsi la solidité du foyer familial.

La loi du 18 février 1938, résultat de toute cette campagne s'est heureusement montrée prudente. Tout en supprimant l'autorité maritale elle a tenu à proclamer que le mari est chef de famille. Au point de vue pratique la pleine capacité civile accordée à la femme demeurait très relative. Ainsi, elle pouvait faire ouvrir un compte en banque, y déposer des fonds, mais pour les retirer elle devait justifier qu'ils n'étaient pas soumis à l'administration du mari. Il restait plus simple de faire ouvrir un compte au nom du mari qui donnait ensuite une procuration à son épouse.

La loi du 22 Septembre 1942 développe l'esprit de collaboration qui doit exister dans l'union conjugale. Le mari reste chef de la famille, mais la femme concourt avec lui „à assurer la direction morale et matérielle de la famille, à pourvoir à son entretien, à élever les enfants et à préparer leur établissement“.

La femme remplace son époux dans la fonction de chef, s'il est hors d'état de manifester sa volonté en raison de son incapacité ou de son éloignement.

S'il n'y a pas de séparation de corps entre les époux, chacun peut donner à l'autre mandat de le représenter dans l'exercice des pouvoirs qu'il détient.

Si l'un des époux se trouve hors d'état de manifester sa volonté, l'autre peut se faire autoriser par justice à le représenter d'une manière générale ou pour certains actes particuliers.

La femme peut exercer une profession séparée même celle de commercante, sauf opposition du mari. Si cette opposition n'est pas justifiée par l'intérêt de la famille, la femme peut être autorisée par justice à passer outre. Une marchande publique s'oblige personnellement et oblige son mari s'il y a communauté entre eux, pour les actes nécessités par son commerce.

Sous tous les régimes matrimoniaux la femme mariée a le pouvoir de représenter le mari pour les besoins du ménage et d'employer pour cet objet les fonds qu'il laisse entre ses mains. Cette réglementation du mandat domestique déjà institué par la jurisprudence tend à donner à la femme une puissance propre analogue à la „puissance des clés“ existant dans certaines législations étrangères. La femme peut sur sa seule signature faire ouvrir par représentation de son mari, un compte courant spécial pour y déposer ou en retirer les fonds laissés entre ses mains.

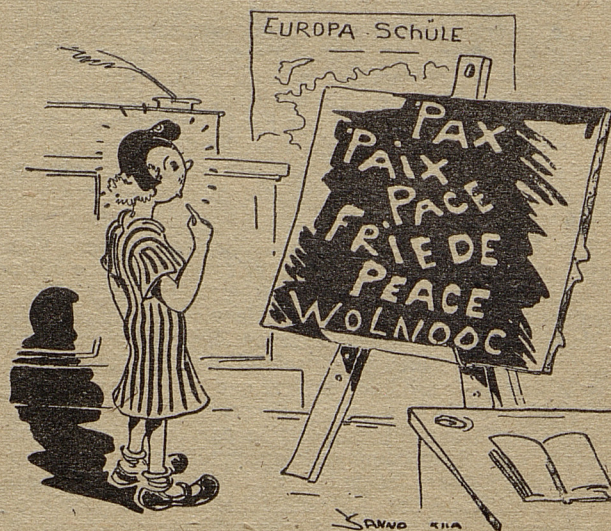
Lorsque la femme possède l'administration et la jouissance de ses biens personnels (régime de séparation de biens et biens paraphernaux sous le régime dotal), ainsi que pour ses biens réservés sous tous les régimes, elle peut se faire ouvrir un compte-courant en son nom propre et y déposer ou en retirer librement les fonds dont l'emploi lui est réservé.

Les nouveaux textes assouplissent sensiblement le régime dotal et confèrent à la femme séparée de biens une capacité complète pour ses biens personnels.

Sous tous les régimes, le choix de la résidence de la famille appartient au mari. La femme est obligée d'habiter avec lui et il est tenu de la recevoir.

Lorsque la résidence fixée présente pour la famille des dangers d'ordre physique ou d'ordre moral, la femme peut, par exception, être autorisée à avoir elle et ses enfants une autre résidence fixée par le juge.

Jean BENOISTON,
Principal clerk d'avoué à Paris.



Dilemme d'entente! . . .

MOUVEMENT PÉTAÏN

Vers un ordre social humain

„Les causes des luttes de classes sont la menace du chômage, l'angoisse de la misère qu'elle fait peser sur vos foyers. C'est le travail sans joie de l'ouvrier sans métier. C'est le taudis dans la cité laide, où il passe des hivers sans lumière et sans feu. C'est la vie nomade, sans terre, sans toit.

Telle est la condition prolétarienne. Il n'y aura pas de paix sociale tant que durera cette injustice.“

(Maréchal PÉTAÏN — Discours de St. Etienne, 1er Mars 1941)

Les conditions dans lesquelles se prolonge notre captivité nous font perdre de vue que la question sociale est à l'origine de tous les bouleversements contemporains. Nous oublions que, quoi qu'il arrive, les Français devront eux-mêmes assurer leur avenir en bâtissant chez eux des institutions stables, donnant autant que possible satisfaction à tous les participants de la société, réglant harmonieusement les rapports des diverses catégories de producteurs et de consommateurs. Chacun d'entre nous se souvient des perpétuels conflits d'avant guerre, qui manifestaient en somme l'insatisfaction générale contre le système, contre tout l'ensemble de la civilisation capitaliste libérale basée sur la royauté universelle de l'argent. Il s'agira de remplacer ce régime par quelque chose de neuf.

Ce qui fait, au seul point de vue économique et social, le drame, et provoque partout ce qu'on appelle „la révolution du XX^e Siècle“, c'est que les classes dirigeantes, et particulièrement la bourgeoisie industrielle et financière, n'ont pas su, parallèlement à l'essor économique formidable du dernier siècle, mettre sur pied un système de distribution des richesses capable d'intéresser directement à la production le travailleur salarié. Celui-ci avait à juste titre l'impression de travailler uniquement pour le bénéfice des possesseurs d'argent, du capital: l'ouvrier n'était pas considéré comme un participant de l'entreprise, il lui restait en quelque sorte étranger, au même titre que les fournisseurs de matières premières ou de services. Lui vendait sa force de travail, soumis à la loi de l'offre et de la demande, et tout à fait isolé, sans défense, dans la jungle économique, en face des grosses entreprises, maîtresses de ce qu'on appelait scandaleusement le „Marché“ du travail.

Aucun moyen pour le prolétaire de sortir de cette véritable prison; un seul dérivatif: secouer les barreaux en se jetant à corps perdu dans l'action revendicatrice et politique, en participant à la lutte de ses frères contre la classe des oppresseurs. Au Syndicat seulement l'ouvrier se sent à son aise, entre ses égaux. Certes, les Syndicats ouvriers ont été presque seuls à exiger et à obtenir de réelles améliorations à la condition des travailleurs. A leur actif doivent être portées toutes les conquêtes sociales du début de ce siècle, sauf cependant les allocations familiales et dans une certaine mesure les assurances sociales.

Mais, même au sein de ces organisations, l'ouvrier a été, surtout depuis la guerre mondiale, trompé, vendu, par des meneurs douteux, qui se sont servi de ses légitimes rancœurs pour le faire participer à de louches combinaisons politiques en opposition aussi bien avec ses réels intérêts professionnels qu'avec l'idéal plus élevé de vie pleinement humaine qu'il entrevoyait plus ou moins consciemment au delà de ses revendications immédiates. Franc, ouvert, un peu naïf, l'ouvrier a écouté des démagogues vulgaires qui vivaient comme un chancre sur la masse des travailleurs, ne s'intéressant à elle que pour les avantages personnels qu'ils pouvaient en tirer.

Au fond, l'ouvrier se rendait parfaitement compte que la voie séduisante et facile des luttes sociales n'était

qu'une voie de désespoir. A un bouleversement de la Société, il n'avait en apparence rien à perdre, et plutôt à gagner. Au moins, un assez grand nombre s'élèveraient sur les ruines de la Société, et chacun espérait être du nombre. Au pis aller, resterait au moins la vaine satisfaction de la vengeance. Mais beaucoup espéraient autre chose, et mieux. C'est cet autre chose qu'il faut construire, c'est une nouvelle voie qu'il faut opposer à celle du marxisme, car, écrit le Père Doncoeur: „on a pu assigner aux revendications du Prolétariat des exigences de l'ordre des convoitises. Le plus souvent, c'était celle du pain de ses enfants. Mais les plus graves étaient celles, infiniment plus difficiles à satisfaire, de sa personne. Confusément, il sentait qu'il donnait ou louait un bien précieux, un bien inestimable, dont Péguy disait justement dans la Cité Harmonieuse que „nous ne pouvons calculer la valeur du travail humain“. „Que l'acheteur sache donc qu'il doit user d'une monnaie non négociable en poids d'argent, d'une monnaie humaine.“

Un grand travail de pensée et de recherche se fait en France dans ce sens depuis plus de cent ans: les noms des grands sociologues suivants en marquent la ligne et les étapes: Joseph de Maistre, le Play, la Tour du Pin, Albert de Mun, Maurras, et dans une autre ligne, Proudhon, Péguy, puis les syndicalistes purs comme ceux de „Syndicats“ (Dumoulin, Sellier).

La Tour du Pin écrivait en 1880: „La Justice sociale veut que certaines classes de la Société ne soient pas, par suite de la défectueuse organisation du travail dans cette société, vouées à tomber à la charge de la charité publique alors que leur travail profite à des entreprises privées.“ Et encore: „disant que tout homme a droit à l'existence, il explique que ce droit est celui qu'ont tous les membres de la famille humaine de n'être pas mis, par l'organisation sociale, dans l'impossibilité d'y trouver les conditions suffisantes à leur conservation et à la perpétuation de leur famille.“ et on pourrait ajouter, à l'accomplissement aussi parfait que possible de toutes leurs possibilités d'hommes libres. Et le Maréchal Pétain, qui travaille à traduire dans la réalité cet ordre social nouveau voulu par les penseurs, rejoint dans son discours de St. Etienne aux Ouvriers, les conclusions du grand sociologue chrétien: „Les causes de la lutte des classes ne pourront être supprimées que si le prolétaire, qui vit aujourd'hui accablé par son isolement, retrouve dans une communauté de travail les conditions d'une vie digne et libre, en même temps que des raisons de vivre et d'espérer. Cette communauté, c'est l'entreprise.“

Dans l'entreprise, l'ouvrier doit se sentir à son aise, respecté dans sa personne et dans sa dignité propre, garanti contre les risques sociaux. Il doit se sentir en quelque sorte „propriétaire de son métier“. L'entreprise et ses travailleurs doivent en un mot se sentir liés par les liens de la plus étroite solidarité. De la solidarité dans l'entreprise, on passera facilement à la solidarité dans le Pays, puis à la solidarité de tous les hommes entre eux. Il y a là un fondement infiniment plus proche du réel que ne l'était la théorique „fraternité“, idéal fumeux, abstrait, et irréalisable.

Le Maréchal Pétain fait appel à chacun de nous pour la réalisation de ce nouvel ordre social, nous demandant de nous pénétrer de la doctrine du bien commun au-dessus des intérêts particuliers. C'est à nous, et d'ailleurs dans notre propre intérêt, à ne pas le décevoir.

Laurent BEGOUEN.

AVIS

Journal „DEMAIN“

„Demain“ rappelle aux H; de C. des Kommandos:

1° Qu'il est de leur intérêt comme de l'intérêt de leurs camarades de conserver une collection du journal. Trop souvent des demandes adressées aux services de l'Homme de Confiance du Stalag ont leur réponse dans des avis déjà parus dans le journal.

2° Qu'en cas de réclamation, il est absolument vain de se plaindre de recevoir irrégulièrement le journal: c'est vague et sans intérêt pratique. Indiquez avec précision non seulement le mois, mais le numéro d'ordre de la livraison qui manque.

HOMME DE CONFIANCE

ETUDIANTS. — Les étudiants sans famille sont priés de se faire connaître aux services de l'homme de confiance.

INSTITUTEURS. — Les instituteurs sont priés de se faire connaître à André COUTURIER Mle 21.921 (Bureau de l'Homme de Confiance) qui leur fera parvenir, dans la mesure du possible, des brochures les concernant.

PROFESSIONS JURIDIQUES. — Les camarades désirant recevoir en communication des publications juridiques; Recueil Dalloz, Journal des Notaires, etc. . . sont priés de faire connaître à Jean BENOISTON, Mle 29.491 (Bureau du Journal „DEMAIN“) leurs nom, prénom, matricule, profession.

CONCOURS ARTISTIQUES

La Maison des Arts libéraux du Puy a décidé de fonder cette année 3 prix destinés aux prisonniers:

- 1° Prix de Littérature: poème, conte, nouvelle, etc.
- 2° Prix musical: chanson, pièce instrumentale ou orchestrale.
- 3° Prix de peinture: quel que soit le procédé ou la matière employée.

Chacune de ces sections est dotée d'un prix de Mille francs. Cette somme, mise à l'entière disposition du lauréat, sera envoyée à la personne qu'il désignera.

Il n'est point fixé de sujet particulier, mais une seule idée générale: l'Espoir.

Tous les envois devront être faits à la „Maison du Prisonnier“, Boulevard Saint-Louis, Le Puy (Haute — Loire) avec la mention „Maison des Arts Libéraux“. La date limite, fixée en automne, sera précisée ultérieurement.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au journal „Demain“.

Exposition d'Art Religieux

Une Exposition d'Art Religieux doit être organisée à Paris au mois de Mai prochain.

Tous les camarades intéressés par cette exposition exclusivement réservée à des sujets religieux devront envoyer le plus rapidement possible leurs Oeuvres à l'Aumônerie des Prisonniers de Guerre, 2 rue Leneveux, PARIS XIV^e.

RELÈVE

Il est inutile de nous écrire au sujet des cheminots, parents de cheminots, pupilles de la nation ou prisonniers désirant être assimilés aux travailleurs civils, nous n'avons encore reçu aucune instruction les concernant.

DÈCÈS

Les Prisonniers de Guerre du Kommando 805 ont la douleur de faire part aux camarades du Stalag qui l'ont connu, du décès de Jean ESCOUTELOUP, Matricule 20.248, mort à l'hôpital civil de Höchst près de Francfort sur le Main le 3 février 1943, après une très courte mais douloureuse maladie.

Les Prisonniers de Guerre du camp de Limburg, et en particulier ses compagnons de la baraque 6, ont la douleur de faire part aux camarades du XII A qui l'ont connu du décès de Francis VIGNE, Matricule 43.780, mort au Réserve-Lazarett de Limburg le 7 Mars 1943.

Francis Vigne, né le 17 Janvier 1920, était l'un des plus jeunes prisonniers du Stalag.

SERVICE des JOURNAUX

Abonnements disponibles:	
L'Auto	1,— RM.
La Gerbe	2,— „
Toute la Vie	3,— „
L'Appel	2,— „
L'Atelier	2,— „
Le Petit Parisien	4,50 „
L'Ouest-Eclair (Rennes)	4,50 „

Le nombre des abonnements à ces journaux étant très limité, les demandes ne seront retenues que dans la mesure du possible. Les demandes d'abonnements pour les autres journaux autorisés non mentionnés ci-dessus seront aussi acceptées et groupées pour être commandées en bloc. Pour ces journaux la livraison demandera un certain délai.

Demandes d'abonnements:

Elles doivent mentionner: Nom (en majuscules d'imprimerie), prénom et matricule de l'intéressé.

Très souvent ces journaux s'égarent, les formalités ci-dessus n'ayant pas été remplies strictement.

SERVICE DU LIVRE

Brochures disponibles:

Faits et chiffres sur l'Allemagne (Bauer et Dehen)	0,50
La Guerre du Mensonge (Paul Allard)	1,05
Je reviens d'Angleterre (Max Roussel)	0,60
La France et le Corridor polonais (F. Grimm)	0,90
Les Entreprises modèles de l'Allemagne	0,20
La Jeunesse allemande au travail	0,20
La Jeunesse dans la nouvelle législation allemande	0,20
L'opinion allemande sur les relations franco-allemandes	0,20
Pourquoi l'ouvrier allemand est-il pour A. Hitler	0,20
Les autostrades de l'Allemagne	0,50
Retour à la Terre	0,20
La politique sociale de la nouvelle Allemagne	0,60
Panorama de l'Allemagne actuelle (Claude Grandier)	1,40
L'Artisanat allemand (J. J. Charles)	0,65

Livres d'étude de langue allemande:

Grammaire élémentaire (Galton Vannès)	2,—
L'Allemand idiomatique (Hennig)	3,50
Lectures allemandes (Natalie Ey)	4,—
Nouveau petit dictionnaire Français-Allemand et Allemand-Français (Siebenhaar)	1,20

CENSURE des LIVRES

En cas de réclamation indiquer:

- 1° La date approximative de l'envoi,
- 2° Le nombre de livres expédiés,
- 3° Le titre et l'auteur des livres réclamés.

Nous rappelons que passé un délai de deux mois les réclamations ne sont plus admises.

SERVICE DE LA POSTE

COURRIER. — De nombreuses négligences provant que beaucoup de P. G. n'ont pas tenu compte de l'avis paru dans le N° 41 du 31 Janvier 1943, nous répétons cet avis:

Afin d'assurer l'acheminement correct du courrier, les H. de C. des kommandos voudront bien insister auprès de leurs camarades pour qu'ils observent les recommandations suivantes:

1° Les lettres et étiquettes-collis doivent être pliées séparément et faire apparaître de façon lisible l'adresse du destinataire, y compris l'indication de la zone (ou, pour les lettres adressées à d'autres P. G., l'indication du Stalag, en chiffres romains).

2° L'expéditeur a intérêt à indiquer lui-même sur la partie retour son adresse complète (Nom, prénom, grade, matricule, numéro de kommando).

3° Aucune correspondance n'est admise sur les étiquettes (sauf l'indication de l'adresse civile de l'intéressé sur les formules envoyées directement à des comités d'assistance).

4° Bien vérifier que la formule envoyée est remplie: il arrive que, faute d'un élémentaire effort d'attention, des camarades envoient des lettres non écrites.

COLIS. — Envoi de colis vers la France:

L'envoi en France des articles suivants est interdit:

le linge de provenance allemande, les vêtements militaires, les couvertures et chaussures non accompagnées d'un bon de propriété, les instruments et partitions de musique, les livres autres que ceux d'étude, la correspondance reçue de France, les vivres, les produits de toilette, les pelotes de laine.

L'Homme de confiance rappelle à ce sujet que les fournitures provenant de la Croix-Rouge restent propriété de la Croix-Rouge et que par conséquent leur envoi en France est également interdit.

Le contenu et les emballages de ces colis sont rigoureusement contrôlés au Stalag.

Colis contenant des lettres ou produits interdits:

Les autorités allemandes rappellent qu'elles ont fait distribuer au début de l'année des lettres imprimées indiquant les produits ou objets dont la réception est interdite. Certains prisonniers ont cru bon de les envoyer à des adresses fantaisistes et elles sont revenues au Stalag, ce qui attirera une sanction à leurs auteurs.

Nous recommandons à tous d'écrire à leurs correspondants:

1° de ne pas mettre d'objets prohibés dans les colis et surtout pas de lettre, car dans ce dernier cas le colis est confisqué au profit des malades de l'Infirmerie.

2° de répéter l'adresse sur l'emballage, l'étiquette pouvant être détériorée au cours du voyage.

KOMMANDANTUR

Ordonnance concernant les Prisonniers de Guerre.

Par décret de l'O. K. W. il a été décidé que toute infraction au règlement qui interdit aux travailleurs allemands de fumer à l'intérieur des usines ou entreprises (pénalité de RM. 2,— pour chaque infraction) concernerait désormais les Prisonniers de Guerre, du fait qu'il ne s'agit pas d'une peine disciplinaire, mais d'une simple pénalité pour infraction concernant les conditions générales du travail dans les entreprises.

RETOUR DE FRANCE

Venus de différents stalags, 14 Séminaristes parlaient de Trèves le 7 Décembre dernier pour Reims. Après une brève mais dense retraite, ils recevaient le 13 l'ordination sacerdotale dans la cathédrale riche déjà de tant d'histoire nationale. Après un court séjour dans leurs familles, ils rentraient le 23 en Allemagne, où ils étaient répartis comme aumôniers dans divers stalags.

C'est cette extraordinaire aventure que je viens de vivre. Son ordination est toujours une date inoubliable pour un prêtre, mais le pathétique des circonstances revêt celle-là d'une bien spéciale signification. Cependant, c'est surtout au lien vivant que nous avons jeté entre la France et les camps que vous devez être sensibles.

En France, nous nous sommes constamment sentis vos représentants. Les questions qu'on nous posait, le chaleureux accueil que partout on nous réservait — le „sourire“ de Reims sera pour nous désormais un symbole — s'adressaient à travers nous, à un époux très cher, à un ami, ou à la masse indistincte de tous les prisonniers.

De là-bas, nous vous rapportons donc d'abord la certitude qu'on ne nous oublie pas: souvent même notre place semble avoir été agrandie par l'absence. Les colis nous témoignent que ce souvenir est pratique, mais nous avons pu mieux constater sur place la somme de menues privations qu'ils représentent pour nos familles, mais aussi pour l'ensemble de la population.

On nous garde notre place dans la société: le libéré

n'est pas seul, comme le proclament d'ailleurs de nombreuses affiches. Personne ne franchit le seuil de ces accueillantes „Maisons du Prisonnier“ sans en repartir avec un emploi approprié.

Sur le plan moral, peut-être serons-nous tentés de trouver trop grande la place qu'on nous réserve. Au ton fervent avec lequel vos épouses demandent de vos nouvelles, on devine quel mari idéal elles attendent et dans quel culte elles élèvent vos enfants. Une grande partie des Français se tourne aussi vers nous comme vers une réserve de forces neuves amassées par une souffrance éducatrice.

Nous nous sommes sentis vos représentants vous disais-je, jusque devant Dieu.

La grâce du sacerdoce est descendue sur nos corps prosternes sur ce pavé historique de la cathédrale du sacre comme la consécration de la peine de tous les prisonniers.

Cette „peine“ de soldats que Jeanne d'Arc évoquait sans doute en ce lieu même sous le symbole de son étendard, et qui, jointe à son martyre, fut déjà, il y a quelque 600 ans le signal et le prix d'une résurrection française.

Cette peine que, forts désormais de la force du Christ, nous venons vous aider à rendre féconde.

Louis MEUNIER

Distractions...

Allo! ... Ici Kommando 936.

Pour ses débuts, la troupe théâtrale du Kdo 936 présentait le 10 Janvier „La Paix chez soi“, un acte de Courteline.

La salle des fêtes du bourg, mise à notre disposition pour la circonstance était pleine bien avant l'heure: camarades du Kommando ou de kommandos voisins. Le „P. G. Jazz“, sous la direction de Ailhaud, ouvre le spectacle, puis on entendit la chorale de notre excellent ami Garnier, dont le „Noël des prisonniers“ fut très goûté; et quelques tours de chants et sketches: Baret, chanteur fantaisiste, Aiglon, dans son répertoire classique, la scène de la partie de cartes de „Marius“ jouée avec entrain, Saravelli dont la voix nuancée nous rappelle Tino, Jeangrand, enfin, en chanteuse réaliste.

Le clou de la matinée fut „La Paix chez soi“ avec Lagrelle, courtelinesque à souhait, et Jeangrand encore, dans un décor très bien brossé de Langeron et Larmane. Les acclamations et les rappels ont prouvé aux artistes qu'ils avaient, d'emblée, atteint leur but. Trois heures durant ils ont su nous arracher à notre condition de captifs, recréer pour nous du „passé“. Qu'ils soient, pour ce, vivement remerciés, eux et les organisateurs de cette première manifestation, Lagrelle, Garnier et Vallet, sans oublier leurs modestes collaborateurs, machinistes, menuisiers, etc. ...

Yves de PUISAYE

Kommando 936 — Michelbach.

Un bel exemple.

L'exécution journalière d'un même travail engendre obligatoirement des atrophies, appelées communément „déformations professionnelles“. Il est nécessaire d'y remédier.

C'est bien ce qu'en pensent les carriers du 1432 qui,

s'inspirant des conseils et directives donnés par les membres de l'Hippocampe Club Montmartrois font rituellement chaque matin leur cure de culture physique. Signalons les heureux résultats physiques et moraux obtenus et souhaitons que cette maladie „hippocampique“ se propage, l'avenir ne peut qu'y gagner.

P. LEGRAVERAUD

Kommando 1342 — Fachingen.

Au Théâtre du Stalag.

„POUR AVOIR ADRIENNE“.

Du Verneuil sans prétention. Comédie légère, d'une douce amoralité, peignant les péripéties de la conquête illégitime d'Adrienne.

Pièce bien jouée. Freisz toujours en progrès campe une Adrienne décidée (décidée à appliquer la loi du talion dès le jour de son hyménée, si son mari donne des coups de canif au contrat) dont le soupirant (Robert Tenton) n'hésite pas à employer tous les moyens pour voir couronner sa flamme et surtout sa constance. Pierre Vanacker (le mari) et Raymond Yaya (la petite grue Rose Pompon) sont très drôles. André Vergin, une bien accorte soubrette et Pierre Desrosiers (H. Rimbaut) complètent la distribution.

Le spectacle commence par „La Rente Viagère“, 1 acte d'Hervilliez. Madame Lebidon (Marcel Coppin), moribonde puis gaillarde à souhait, roule sans pitié l'acquéreur de son pavillon, Verdureau (Pelleray). Saint-Georges (le notaire) et Brière (le docteur Pic) ont composé d'amusants personnages.

Une fois de plus, la mise en scène de Max Joly, les décors de Guy Lamy, les costumes de Walter et Emmanuel, les meubles de Ruols et Mazureau et l'éclairage de Lathélize sont impeccables.

J. B.





A travers le pays meusien



(FIN)

Voici donc le cadre dans lequel ont vécu les Ligier-Richier, Michaut, Cugnot, Chevert, Oudinot, Exelmans, Poincaré, Maginot et d'autres encore qui, par leurs inventions, leur art, leur génie militaire, leur habileté, ont pris une part active et consacré une partie de leur existence à la vie de la France. C'est le cadre qui a inspiré A. Theuriet et fait naître des regrets dans le cœur de Péguy. C'est là que vit le „Meusien“, cet „ours impénétrable“ décrié des personnes qui le connaissent mal. Bon nombre d'entre nous l'ont côtoyé pendant la guerre et ont cru pouvoir se faire une opinion sur son caractère. Mais peut-on considérer comme définitif un jugement porté pendant une période où tout était bouleversé? Ces excursions forcées de 1939-40 ne nous ont pas permis de le comprendre et de l'estimer. Vous avez été trop peu en contact avec lui, le soldat était énervé, l'habitant inquiet, entrevoyant le noir tableau des conséquences possibles de la guerre, songeant à l'éventualité de l'évacuation avec tout ce qu'elle entraîne d'incertitude et de souffrance. Bousculé par le passage incessant de troupes qui n'ont pas toujours respecté les règles de la courtoisie et ont fait payer à leurs successeurs le prix de leurs incartades, le Meusien ne s'est pas présenté sous son véritable aspect.

Certes il n'a pas le visage ouvert, le rire facile, l'air avenant, l'attitude de l'homme qui invite à engager la conversation. Mais ne le croyez pas hostile, il observe. Tel le duelliste qui étudie son adversaire, qui cherche d'où va venir le coup, il se tient sur la défensive, il se méfie. C'est un duelliste en effet qui a comme adversaires un sol qui n'est pas des plus fertiles, un climat qui souvent se joue de lui et vient anéantir son travail d'une année, un destin qui, sous la forme de guerres, s'acharne à déjouer ses plus chers projets, ses plus grandes entreprises.

Successivement, sous le gouvernement de rois, de ducs, d'évêques, de princes étrangers, il n'a pu entrevoir qu'un avenir incertain. Comment pourrait-il ne pas chercher ce que lui réserve votre présence auprès de lui ou une éventuelle liaison amicale avec vous? Cette recherche va durer quelques jours après lesquels, si vous lui inspirez confiance, il se montrera sous son vrai visage: affable, hospitalier, vouant à celui qui aura su le conquérir une amitié sincère, profonde, à toute épreuve, d'un cœur propre aux gens qui ont souffert. Sinon il demeurera pour vous impénétrable, inaccessible, et vous serez pour lui „l'étranger“ auquel il est inutile de s'intéresser.

Pour ceux qui ont pu l'observer, il se révèle travailleur acharné et tenace. Travailleur, il le faut pour vivre, gagner son pain dans une région aussi dure où les obstacles se multiplient. La ténacité lui permet de vaincre avec sérénité toutes ces difficultés. Il ne se résigne pas, il lutte sans se rebuter. Il sait qu'il n'entreprendrait jamais rien s'il pensait que ce qu'il fait aujourd'hui sera peut-être détruit demain, dans deux, dans dix ou vingt ans. Il aime trop son village, il ne commettra pas la lâcheté d'abandonner son coin de terre pour un autre plus hospitalier; il ne veut pas désertier. Je l'ai vu, dès la fin de la dernière guerre, revenir dans son village entièrement détruit, vivre dans des baraques hâtivement construites et remettre en culture ce qui avait été bouleversé par les combats. Il y a quelques années encore,

on le voyait grignoter sur la „zone rouge“ considérée comme perdue pour la culture, quelques ares de terrain qu'is transformait, après quatre ou cinq ans de travail acharné, en pâturages.

Dans cette vie âpre, il est soutenu par ses voisins qui n'abandonnent pas un des leurs que les éléments risquent de vaincre.

Qu'il me soit permis de prendre son attitude comme un exemple. Dans notre vie monotone de captivité, luttons de toutes nos forces contre le „cafard“, aidons nous à supporter nos misères et aidons ceux d'entre nous qui sont plus malheureux que nous-mêmes. Le malheur passe, des jours meilleurs viendront.

Et maintenant, chers camarades, je vous invite cordialement à venir plus tard parcourir les beautés du pays mosan et, devant un bon verre de mirabelle, à lier connaissance avec ses rudes habitants et essayer de les comprendre.

Guy GRANDPIERRE.

Les Echecs

Solution du problème N° 5.

L'astuce de ce problème consiste à couper l'échiquier en deux parties égales dans le sens des colonnes et à faire passer la moitié gauche à droite. la colonne E devient donc colonne A et la solution du problème apparaît clairement: 1: Rc7 — Ra7. 2: Da3 mat.

Les Ouvertures classiques: Le Giuoco piano ou Italienne.

1 e4 — e5	6 cXd — Fb4+
2 Fc4(1) — Fc5	7 Fd2(3) — FxF(4)
3 Cf3 — Cc6	8 CxF — d5!(5)
4 c3(2) — Cf6	9 eXd — CXd
5 d4 — eXd	10 0-0 — 0-0

(1) Occupation de l'importante diagonale a2-g8 et menace sur le point f7, le plus faible chez les Noirs (comme d'ailleurs chez les Blancs f2). (2) Coup caractéristique de ce début qui prépare d4 de façon à obtenir 2 pions au centre. (3) On peut aussi répondre: 7 Cc3 — Cxe; 8 0-0 — CXC; 9 Dc1+ regagne le C. car si... De7; 10 bXC — DXD?; 11 TxD+: Fe7 et les Blancs sont mieux. (4)... Fe7 serait une perte de temps. (5) Coup très fort qui brise le centre adverse et isole le pion dame. Mais on peut dire que la partie est égale, car cet isolement du pion dame est compensé par un développement complet des Blancs qui ont conservé le temps d'avance et, malgré leur pion en moins, ont obtenu une forte attaque.

Partie jouée au Stalag XII A.

(21 Décembre 1941 — Bl: F. Tronein — N: Renoux).

1 e4 — e6	13 Cxf — Te8
2 f4 — d5	14 Df2(3) — Fd6
3 Cc3 — dXe	15 Fd2 — Ce7(4)
4 Cxe — Cf6	16 Cxg7! — RxC
5 Cg3 — Fc5	17 Dh4 — Ccg8(5)?
6 Cf3 — Cc6	18 Fxh6+ — CxF
7 c3 — 0-0	19 Dg5+ — Rf8(6)
8 d4 — Fe7	20 DXC+ — Re7
9 Fd3 — h6(1)	21 Ff5!(7) — Fc8
10 0-0 — b6	22 Fae1+ — Fe6
11 De2 — Fb7	23 FxF — f7XF
12 f5!(2) — eXi	24 Dg7 mat (8).

(1) Coup faible. Mais le jeu des noirs est déjà difficile: b6 était préférable, poursuivant le développement par la sortie du FD à b7. (2) Coup puissant qui brise le centre adverse, ouvre une colonne à la Tf1 et, en cas de prise des noirs, va installer, dangereusement, un C. (3) Vise déjà la case h4, avec l'attaque sur h6, tout en évitant la découverte de la Te8 des noirs par le Fe7, ce qui ferait perdre un temps aux blancs. (4) Cherchant à éliminer ce dangereux cavalier. (5) Il fallait jouer Th8. Le coup des noirs déclenche un véritable feu d'artifice. (6) Si... Rh8; 20 DXC+Rg8; 21 Cg5 Fe7; 22 TxF suivi de mat en deux coups. (7) Ce coup de repos est le plus joli de toute la partie; il n'y a plus aucune défense. (8) Un mat curieusement amené.

F. TRONCIN.

